

CHAMBORIGAUD : Infos municipales n° 25 : Mars-Avril 2018
(groupe « autrement »)

Au conseil municipal du 06/04, le maire a ouvert la séance en demandant à l'assemblée d'avoir une pensée pour le conseiller Philippe Mangeot hospitalisé.

Ont été votées :

- les subventions aux associations.
- la décision d'achat du pré Bastide pour la somme de 16 000€.
- la création d'une commission pour étudier la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage imposées par la préfecture.

Au conseil du 13/04, le budget a été voté : 8 voix pour, 3 abstentions (Belkas, Hérail, Felgeirolles), 2 voix contre (Vidal, Polge). Absents: Boulat, Mangeot, Polge(procuration), Hérail (procuration), Roux (procuration). Les taux des impôts locaux restent inchangés.

Le salon d'esthétique a ouvert ses portes 8 route de Villefort (anciennement Cigal'Immo) dans des locaux entièrement et joliment rénovés : du lundi au samedi de 9h à 19h sur RV + soins à domicile (06 18 82 54 86).

Le château de Crouzas a un nouveau propriétaire qui a le projet d'aménager des gîtes et d'installer un agriculteur .

Un glissement de terrain important s'est produit sur la route de Valmalle au niveau du croisement de Perry. Vu la dangerosité du phénomène, la route a été fermée par arrêté municipal en attendant les expertises. Les mas en amont ont un accès par la route des crêtes mais les trajets sont malheureusement allongés... La mairie étudie des solutions alternatives car nul doute que la résolution définitive prendra du temps (conclusions, dossiers, financement....)

*A quelques jours de la présentation du budget, la commune a appris (comme 18 000 communes rurales) la baisse des dotations dites de **Solidarité rurale**. Le député a été questionné . Il semble que les règles de calcul ont été modifiées et nous ne faisons plus partie des communes les plus « pauvres » de l'agglomération ! Nous perdons + de 48 700€.*

Eglantine Alcaix (en fin de contrat aidé) assure le remplacement de Myriam Brun en congé de maladie.

Les déchets verts sont toujours acceptés à la Jasse au lieu dit « le ruisseau noir ». Des dépôts sauvages de remblai amianté ont contraint à mettre une chaîne cadenassée dont la clé est à disposition en mairie.. Le site est sous contrôle du garde assermenté.

Mme Christine Gerbino , **gynécologue**, déménage son cabinet d'Alès à Génolhac où elle réside depuis longtemps. Le cabinet ouvrira le 2 mai : 3 place du Colombier (tel : 04 66 52 84 78). Un « plus » évident pour notre territoire !

La deuxième tranche des travaux d'assainissement a été interrompue provisoirement pour permettre aux camions d'accéder au chantier de la station d'épuration, **chantier prioritaire** .

Agenda :

20 et 21/05 : stage de QiGong au parc : inscriptions 06 14 63 05 01

25 et 26 mai : La commission extra-municipale « Culture et Patrimoine » présente : « **Que reste-t-il de mai 68 ?** » , au parc municipal.

- **Vendredi à 20h 30** : projection par cinéco du film « **Milou en mai** » de Louis Malle avec Michel Piccoli, Miou-Miou, Dominique Blanc...suivi d'un débat.

- **Samedi à 19h** : Apéro offert +repas tiré du sac + à 21h « **le cinéma de Mai 68** »+ projection du documentaire « **Chalap, une utopie cévenole** » en présence du réalisateur + débat . Chansons, expos etc. Entrée libre.

- **Samedi 16/06 à 14h 30** , au parc: **audition de l'école de musique.**

- **Jeudi 21/06 à partir de 17h** : fête de la musique avec « **les Music Kos** ». Scène ouverte +soirée dansante.

- **Samedi 23/06** : de 9h à 20h : **concours de boules amical** (la Boule Joyeuse).

- **Dimanche 24/06 de 15h à 17h** au parc : démonstration et initiation de danse « **country** » par le club des cheminots de Nîmes. Gratuit.

- **Samedi 30/06 et Dimanche 1^{er}** : Fête votive de la Jasse :le 30 : bal+ feu d'artifice et le 01/07:vide grenier,marché artisanal et repas des chasseurs.

- **Samedi 07/07** : **concerts de rock**, au parc, de 18h à 23h . Entrée libre.

- **Dimanche 08/07** : au parc : **Chamb'art de 9h à 18h**: Exposition libre ouverte aux artistes amateurs et professionnels + concours de dessins pour enfants de 15h à 16h . Attributions des prix + Apéro offert aux participants à 18h. Inscriptions en mairie : 04 66 61 47 36